Envoyé en préfecture le 12/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260721-202679-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 21 juillet 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 16 juillet 2026

Le vingt et un juillet deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Morgane BROUDER, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Claudie VASSEUR, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC

Absents : Serge OLLIVAUX

Secrétaire de séance : Franck HAMARD

202679 - Rénovation de l'immeuble 31 rue Jean Baptiste Le Corre (Maison JAGAIN) : avenant n° 01 au lot n° 2 – gros œuvre (dégradage enduit et reprise arase)

Jean-François LE MIGNOT, Maire-Adjoint, présente à l'assemblée un devis en plus-value émis par Armorique Construction, attributaire du marché relatif au lot n° 2 – maçonnerie, dans le cadre de la rénovation de l'immeuble JAGAIN, pour réalisation de travaux de piquetage de l'enduit et reprise arase et rampannage (à la demande du charpentier), pour un montant de 4 578.20 euros TTC.

Pour mémoire, le montant initial du marché s'élève à 82 072.10 euros TTC. Après validation, le montant du marché s'élèverait à 86 650.30 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** l'avenant n° 1 au lot n° 2 pour un montant en plus-value de 4 578.20 euros TTC, portant ainsi le montant du marché à la somme de 86 650.30 euros TTC
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Franck HAMARD
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 29 juillet 2026
Et publication ou notification le 29 juillet 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)